

THE SUPER STAGIAIRE

ALLEMAGNE



VOS DROITS
ET DEVOIRS

PAR



FRONTALIERS
/ GRAND EST



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme EaSI



eures
Grande Région
Grafregion

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Avec le soutien financier de la Région Grand Est

THE SUPER STAGIAIRE

L'accomplissement d'un stage permet à l'étudiant de s'immerger dans le monde professionnel, de mettre en pratique ses acquis scolaires ou universitaires, et assimiler des compétences nouvelles afin de valoriser son diplôme.

L'étudiant peut également, avec son regard neuf, apporter des idées innovantes, voire une nouvelle dynamique à l'entreprise.

Un stage peut éventuellement aboutir à un emploi et se prépare activement !

Ce **guide pratique du stagiaire** vous permet d'entreprendre aisément l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de cette expérience, et d'être au fait de vos droits et devoirs administratifs.

CONTRIBUTEURS

EURES

EURES est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne avec l'objectif de favoriser la libre circulation et la mobilité dans l'espace économique européen.

<https://ec.europa.eu/eures>



CONDUITE DU PROJET ET RÉDACTION

CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est

WTC - Tour B

2, rue Augustin Fresnel

57070 METZ Technopôle

Tél. : +33 (0)3 87 20 40 91

contact@frontaliers-grandest.eu

www.frontaliers-grandest.eu



Dépôt légal

ISBN : 978-2-900313-25-1

EAN : 9782900313251

Octobre 2018

CRD EURES / Frontaliers Grand Est - THE SUPER STAGIAIRE - ALLEMAGNE - Vos droits et devoirs - Octobre 2018

SOMMAIRE

① QUI PEUT EFFECTUER UN STAGE ?	4
② LES DÉMARCHES PRÉALABLES.....	4
③ DIFFÉRENTS TYPES DE STAGES.....	5
④ LA DURÉE DU STAGE.....	8
⑤ LES DROITS DU STAGIAIRE.....	8
⑥ RUPTURE DE LA CONVENTION DE STAGE.....	9
⑦ GRATIFICATION	10
⑧ FISCALITÉ	11
⑨ LA PROTECTION SOCIALE.....	12
ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE.....	12
ASSURANCE MALADIE.....	12

Welcome

Toutes les informations contenues dans ce document ont uniquement une portée générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique.

Elles ont une valeur informative et ne peuvent donc être considérées comme des documents faisant juridiquement foi.

Elles ne créent dès lors aucun droit ou obligation autre que ceux qui découlent des textes juridiques nationaux légalement adoptés et publiés ; seuls ces derniers font foi. Les informations communiquées n'engagent pas la responsabilité du CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est.

Bien que notre objectif soit de diffuser des informations actualisées et exactes, nous ne pouvons en garantir le résultat, les sujets traités faisant l'objet de modifications légales et réglementaires fréquentes. Toutes ces publications, bien que réalisées avec le soutien financier de la Commission européenne, n'engagent pas, par leur contenu, cette dernière.



① Qui peut effectuer un stage?

Le stage est très répandu en Allemagne dans les établissements d'enseignement supérieur ainsi que dans la formation professionnelle. Il permet de développer ses compétences dans un domaine particulier. Néanmoins il n'existe pas de définition légale comme en France, mais différents types de stages correspondant à une législation particulière. On différencie notamment le stage obligatoire (Pflichtpraktikum), le stage volontaire (freiwilliges Praktikum), le stage de formation professionnelle (Ausbildungspraktikum), le stage pratique (Studienfachbezogenes Praktikum), ou encore le stage médical (Famulatur). Dans tous les cas, selon la loi, le stage doit avoir un objectif de formation.

② Démarches préalables



Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

La convention de stage n'est pas obligatoire. Néanmoins il est vivement recommandé d'établir une convention de stage entre le stagiaire, l'établissement de formation (école ou université), et l'entreprise. Celle-ci doit obligatoirement être signée par les trois parties pour être valable et constituer la « loi entre les parties ». Elle permet notamment de définir les conditions de travail (congés, horaires de travail), la durée du stage, ou encore le montant de l'indemnité de stage. Les missions qui vous sont attribuées doivent également y figurer.



Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

La convention de stage n'est pas obligatoire. Elle est également vivement recommandée. Elle doit être signée entre le stagiaire et l'entreprise et permet de définir les conditions de travail (durée du stage, missions, montant de l'indemnité, congés, durée de la période d'essai, durée du préavis en cas de licenciement, informations sur la réglementation de l'entreprise).

③ Différents types de stages

Stage obligatoire dans le cadre d'études supérieures (Pflichtpraktikum)

* Il concerne les jeunes en formation et étudiants effectuant un stage obligatoire s'inscrivant dans le cadre de leur formation (école, université, etc.). Ce stage a pour objectif d'offrir un premier aperçu du monde du travail et de mettre en pratique les connaissances acquises.

Attention ! Il existe en Allemagne trois types de stage obligatoire :

- le Zwischenpraktikum, stage effectué pendant les études,
- le Vorpraktikum, effectué avant les études,
- le Nachpraktikum, stage effectué après les études.

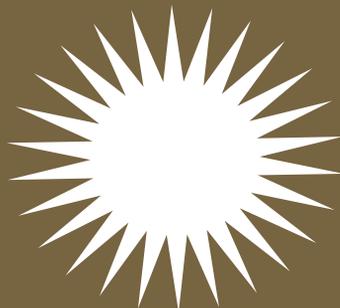
Seul le Zwischenpraktikum, accompli au cours des études, est un « vrai » stage étudiant. En Allemagne il n'est pas soumis au droit du travail (Arbeitsrecht) ou au droit de la formation professionnelle (Berufsbildungsrecht), mais au droit des établissements supérieurs. A l'inverse, le stage effectué avant ou après les études s'apparente à un apprentissage et est, de ce fait, soumis à la loi sur la formation professionnelle (Berufsbildungsgesetz).

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

* Il peut concerner tout étudiant souhaitant, de sa propre initiative, effectuer un stage pour acquérir une expérience professionnelle. Ce stage n'est pas inclus dans un cycle d'études, mais souvent accompli pendant les vacances semestrielles.

Stage obligatoire dans le cadre d'une formation professionnelle

* Toute personne peut réaliser un stage pour acquérir ou approfondir ses connaissances pratiques dans le cadre d'une formation allemande «Ausbildung» qui varie suivant le domaine de formation de 2 ans à 3 ans et demi. La loi sur la formation professionnelle allemande (§ 26 Berufsbildungsgesetz-BBiG) est applicable à tout français qui décide de réaliser une formation allemande, et donc «d'entrer» dans le monde du travail en suivant le système de formation allemand.



Formalités préalables à effectuer pour un ressortissant de l'Union Européenne

Le ressortissant de l'UE est **dispensé d'effectuer des démarches spécifiques** (à l'exception de la conclusion d'un contrat ou d'une convention de stage). Néanmoins il doit **être muni d'une pièce d'identité**.

Déclaration de domicile :

Toute personne prenant un logement en Allemagne doit déclarer sa présence dans un délai de huit jours à la mairie, au bureau d'état civil (Einwohnermeldeamt). Une attestation de déclaration de domicile (Anmeldebescheinigung) est délivrée sur présentation des pièces suivantes :

- un formulaire de déclaration signé par vous et le propriétaire du logement
- votre passeport ou carte d'identité en cours de validité.



Formalités préalables à effectuer pour un citoyen hors Union Européenne

Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

En tant que ressortissant d'un pays situé hors Union Européenne, vous devrez faire une demande de visa auprès de l'ambassade ou du consulat d'Allemagne de votre pays de résidence pour entrer sur le territoire allemand. Celui-ci est valable un an. Etant donné que le stage est considéré comme partie intégrante des études, il vous faudra demander un visa étudiant.

Les documents suivants sont à fournir : passeport en cours de validité et photos d'identité, copie du diplôme secondaire permettant l'accès aux études (baccalauréat), diplôme équivalent ou test d'éligibilité aux études allemandes. A apporter également : des garanties financières ou votre attestation de bourse, la confirmation d'inscription que votre établissement hôte vous aura envoyée ainsi que le paiement des frais.

Exception : les ressortissants de certains pays (ex : USA, Canada, Israël, Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande) n'ont pas à fournir de visa pour un séjour allant jusqu'à trois mois. Au-delà, une demande de visa est à effectuer auprès de l'ambassade ou du consulat d'Allemagne.

Si vous résidez en tant que ressortissant de pays tiers dans un autre Etat membre de l'UE et que vous y disposez d'un titre de séjour, vous n'êtes en principe pas obligé de solliciter un visa en Allemagne.

Toutefois si le stage obligatoire relève d'une formation professionnelle, la Bundesagentur für Arbeit doit réaliser un test de marché préalable avant de délivrer une autorisation spécifique pour le ressortissant d'un pays tiers qui en fait la demande. Si le ressortissant du pays tiers est inscrit auprès d'un organisme allemand reconnu en tant que tel à l'étranger, il est dispensé d'autorisation de la Bundesagentur für Arbeit.

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

Aucune autorisation de travail n'est nécessaire dans les cas de stage suivants, dont la durée ne dépasse pas 3 mois sur une période de référence de 12 mois :

1. Le stage effectué pendant les vacances scolaires;
2. Stage prévu par les programmes européens d'échanges (Erasmus, Tempus, Leonardo etc.);
3. Stage au sein des organismes étatiques allemands et européens.

Dans tous les cas de figure, un visa est à solliciter auprès des organismes consulaires allemands dans votre pays de résidence.

4 LA DURÉE DU STAGE

La loi ne prévoit aucune durée de stage maximum. Les informations suivantes sont donc données à titre indicatif.

Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

La durée d'un stage en Allemagne dépend du programme d'études. Elle varie de 3 à 6 mois (rarement 2 mois, ce qui rend parfois la recherche difficile pour un BTS...), et les entreprises prévoient ceux-ci au moins 6 mois à l'avance.

A noter : si le programme d'études prévoit un stage de 8 mois, et que le stage proposé par l'entreprise est de 12 mois, la période dépassant celle du stage obligatoire pourra être considérée comme « freiwilliges Praktikum ».

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

La durée est à négocier avec l'employeur. Elle est en général de 2 à 3 mois et ne peut raisonnablement excéder 12 mois.



5 LES DROITS DU STAGIAIRE

Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

Les stages obligatoires effectués dans le cadre des études en Allemagne sont soumis au droit de l'enseignement supérieur du Land concerné (Hochschulrecht). Les étudiants stagiaires restent, concernant les droits et devoirs, membres de leur établissement.

Les modalités du stage concernant les conditions de travail sont donc réglées à titre privé entre l'employeur et le stagiaire.

Ceux-ci n'ont aucun des droits réservés aux travailleurs ou aux apprentis (congés, protection contre le licenciement, etc.). Néanmoins la durée du travail ne peut être supérieure à 48 heures par semaine pour des stagiaires de plus de 18 ans (durée normale par jour : 8h, maximum 10h). En cas de stage avec horaires atypiques (restauration, hôpitaux, salons, etc.) des récupérations doivent être accordées par l'employeur. Pour un stage de plus de trois mois, c'est à vous de négocier avec votre employeur d'éventuels « congés » vous permettant de vous libérer.

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

En tant que stagiaire volontaire vous êtes considéré comme apprenti (Auszubildende). A ce titre vous êtes concerné par certains aspects de la relation entre salarié et employeur.

Vous avez droit aux congés minimum légaux sur la base de 24 jours ouvrables par an, soit deux jours par mois. Si vous êtes présent dans l'entreprise moins d'un mois, vous n'avez toutefois aucun droit à congés. Les congés ne peuvent être pris qu'après 6 mois d'ancienneté dans l'entreprise.

⑥ RUPTURE DE LA CONVENTION DE STAGE



Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

La rupture du contrat n'est pas légiférée dans le cadre du stage obligatoire. Il n'existe pas de protection contre le licenciement. Les conditions d'une rupture peuvent toutefois être définies dans la convention de stage. Une période d'essai doit normalement être définie, dont la durée doit être en rapport avec la durée du stage. Une rupture de contrat après la période d'essai ne peut pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

Après une éventuelle période d'essai, définie d'un commun accord entre l'employeur et le stagiaire, l'employeur ne peut rompre le contrat que pour une cause importante. Il en est de même pour le stagiaire, qui est tenu d'effectuer un préavis de 4 semaines en cas de démission.



7 GRATIFICATION

Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

Lorsque le stage fait partie intégrante des études supérieures, il n'existe pas d'obligation de rémunération en Allemagne. Le stage obligatoire n'est pas soumis à la loi sur le salaire minimum. En pratique, si la durée du stage est supérieure à 3 mois, une éventuelle gratification se négocie avec l'employeur (freiwillige Vergütung). Son montant est fixé au moment de la signature de la convention. Il est fonction des missions qui vous sont allouées, des moyens de l'entreprise et d'une éventuelle convention collective.

En général, l'échelle de rémunération est comprise entre 350 et 850 € et plus. Tout dépend du type de stage (à vocation pédagogique ou pour effectuer une mission particulière) ainsi que du lieu. Dans des villes allemandes comme Munich, Francfort ou Stuttgart les indemnités sont plus élevées qu'à Berlin... Dans le cas particulier du secteur public et des associations, les rémunérations sont plus rares.

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

Seul un stage volontaire de plus de 3 mois donne droit au paiement du salaire minimum dès le premier jour d'emploi, soit 8,84 €/h. Si la durée du stage est inférieure à trois mois, l'employeur fixe librement le montant du salaire.

Celui-ci doit toutefois être au minimum égal au salaire minimum de branche fixé par le Bundesinstitut für Berufsbildung (Institut fédéral pour la formation professionnelle) dans le cadre des stages soumis à la loi sur la formation professionnelle.



⑧ FISCALITÉ

Fiscalité des revenus d'un étudiant français ayant effectué un stage en Allemagne

Les étudiants et stagiaires, embauchés moins de 183 jours au cours d'une même année civile (soit 6 mois) dans une entreprise d'un pays partenaire (dont l'Allemagne) autre que celui de leur lieu de résidence, sont soumis à la réglementation suivante : si le stage fait partie intégrante du cursus universitaire, les revenus sont uniquement imposables dans le pays où l'étudiant est domicilié.

L'étudiant français sera donc soumis à la fiscalité des stages en France.

Les gratifications versées au titre d'une convention de stage d'une durée supérieure à 2 mois sont exonérées d'impôt dans la limite d'un SMIC annuel (17.981,60 € brut au 1er janvier 2018), et ce, que le stagiaire soit ou non rattaché au foyer fiscal de ses parents et quelque soit son âge. Dans le cas où la gratification serait supérieure à ce montant, elle sera soumise à l'impôt sur le revenu pour la partie excédant le plafond.



9 LA PROTECTION SOCIALE

ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

L'entreprise d'accueil doit couvrir les assurances accidents du travail et responsabilité civile de l'étudiant lors de sa période de stage comme s'il s'agissait d'un salarié.

Pour un étudiant inscrit dans un établissement français et effectuant un stage en Allemagne :

La couverture du risque accident de travail et de maladie professionnelle pendant un stage est prise en charge différemment selon les montants de la gratification perçue :

- en dessous de 3,75 €/h (montant 2018), c'est l'établissement d'enseignement supérieur de la convention qui paye la cotisation accident du travail,
- au-delà de 3,75 €/h (montant 2018), la cotisation accident de travail et maladie professionnelle doit être payée par l'entreprise d'accueil.

Stage volontaire (Freiwilliges Praktikum)

Si le stage n'est pas obligatoire, le stagiaire bénéficie de l'assurance accident du travail de l'entreprise. L'employeur est chargé de son affiliation.

ASSURANCE MALADIE

Chaque type de stage en Allemagne correspond à une protection sociale particulière. La nécessité de s'affilier à une assurance étudiant ou salarié diffère selon les situations.

Renseignez-vous bien auprès de votre organisme de sécurité sociale et auprès de votre employeur en Allemagne.

Stage obligatoire dans le cadre des études (Zwischenpraktikum)

Vous résidez en Allemagne avec votre famille et étudiez dans un établissement en Allemagne.

Vous bénéficiez de votre assurance étudiante, soit en tant qu'ayant droit de vos parents (possible jusqu'à l'âge de 25 ans), soit en étant assuré personnellement dans la mesure où votre gratification ne dépasse pas 325 €.

Vous êtes inscrit dans un établissement français et faites un stage en Allemagne.

Vous conservez votre statut d'étudiant.

L'affiliation au régime étudiant de la Sécurité sociale est obligatoire en France :

- pour les étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur ;
- pour les étudiants âgés entre 16 et 28 ans.

Une mutuelle étudiante s'occupe de l'affiliation au régime étudiant et du suivi du dossier.

- Si vous partez moins d'un an :

La carte européenne d'assurance maladie sollicitée auprès de la mutuelle étudiante ou de la caisse primaire d'assurance maladie permettra la prise en charge des soins médicalement nécessaires au cours de votre séjour.

Sur place, les frais médicaux seront pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du régime local de sécurité sociale. Cette carte est valable un an.

- Si vous partez plus d'un an et résidez sur place :

La sécurité sociale française ne sera plus effective. Vous devrez interroger la caisse d'assurance maladie locale afin de connaître les conditions et modalités d'adhésion au régime local de Sécurité sociale soit en tant qu'étudiant soit au titre de la résidence sur le territoire de cet État.

A défaut, vous devrez souscrire une assurance volontaire ou privée afin de prendre en charge les frais médicaux éventuellement dispensés sur le territoire de l'État où vous poursuivez vos études.

Les étudiants étrangers, hors Espace économique européen et Suisse, sont obligatoirement affiliés au régime de la Sécurité sociale s'ils remplissent les conditions générales d'affiliation.

Le cas particulier du stage obligatoire avant ou après les études (Vor- et Nachpraktikum)

Les stages obligatoires avant ou après les études sont soumis à l'ensemble des cotisations sociales d'un salarié (maladie, chômage, retraite, dépendance).

- Si vous ne percevez aucun salaire, vous pouvez conserver votre assurance maladie étudiant. Votre employeur versera pour vous des cotisations chômage et retraite sur la base d'un salaire fictif.
- Si vous percevez un salaire ne dépassant pas 325 €, votre employeur prendra en charge les cotisations sociales. Au dessus de ce seuil, vous partagerez avec votre employeur le paiement des cotisations. Les règles du mini-job ne s'appliquent pas en cas de stage.

Stage volontaire (freiwilliges Praktikum)

Si vous effectuez un stage volontaire, la nécessité de s'affilier dépend de la durée du stage et du montant de la rémunération. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre caisse d'assurance maladie pour connaître les démarches à effectuer.

Règle générale :

- Vous ne percevez aucune gratification : si vous êtes âgé de moins de 25 ans, vous conservez votre statut d'étudiant, et bénéficiez de votre assurance maladie étudiant.
- Vous percevez une gratification : un stage volontaire au cours duquel vous ne gagnez **pas plus de 450 €** est considéré comme un minijob. Les cotisations sociales sont versées par l'employeur et vous êtes assujetti à l'assurance retraite. **Entre 450,01 € et 850 € bruts mensuel**, c'est la réglementation des « Gleitzonejobs » qui s'applique, impliquant une réduction de cotisations sociales. **Au-dessus de 850 €**, votre rémunération est soumise aux cotisations sociales du salarié en Allemagne. En cas de maladie, vous avez droit au maintien du salaire.

PENSEZ-Y!

! Cherchez un logement (location de chambre ou d'appartement, séjour chez l'habitant, auberge de jeunesse, colocation, etc.).

! Vérifiez que vos assurances couvrent tous les risques possibles à l'étranger.

! Validez avec votre banque le retrait possible d'argent et les moyens de paiement.

! Renseignez-vous sur la possibilité de suivre des cours de langues intensifs.



YES!

Retrouvez-nous aussi sur
www.frontaliers-grandest.eu



<https://www.facebook.com/frontaliers.GR.EST>



<https://twitter.com/FrontaliersGEst>

THE SUPER STAGIAIRE

ALLEMAGNE

Ne prenez pas à la légère votre première expérience professionnelle et la ligne qui lui sera consacrée sur votre CV : elle pourrait bien vous ouvrir des perspectives professionnelles !

Proposant des astuces reconnues par les institutions étatiques, ce **guide pratique du stagiaire en Allemagne** vous donne la conduite à tenir en matière de droit du travail, prestations sociales et fiscalité pour vous tirer d'affaire.

PRÉPAREZ SEREINEMENT VOTRE STAGE SUR LE TERRITOIRE ALLEMAND AVEC CE GUIDE, IL VA VOUS FACILITER LA VIE !

www.frontaliers-grandest.eu
Le site ressource du travail frontalier



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme EaSI



Avec le soutien financier de la Région Grand Est